

Le quinquennal

2005-2010

**5 ans de
Changement**



2005-2010

Le quinquennat **2005-2010** en rétrospective

Le quinquennat 2005-2010 a été marqué par trois étapes clés :

Avril 2005-Août 2006 : période de négociations politiques ayant conduit à l'Accord Politique Global (APG)

Août 2006-Octobre 2007 : réformes institutionnelles et organisation des élections législatives

Octobre 2007 à ce jour : actions visant au développement socio-économique et préparation du scrutin présidentiel 2010.

En effet, au lendemain de son accession à la magistrature suprême, le président Faure Essozimna Gnassingbé a œuvré avec acharnement à la cohésion sociale et à l'apaisement du climat politique. Dès lors, ont pu être lancés les grands chantiers, bases du développement de notre pays.

Les réformes et réalisations dans le pays sont visibles. Citons, par exemple :

1- Un climat démocratique apaisé

§ Signature de l'Accord Politique Global (APG) ;

§ Apaisement du climat politique et enracinement de la démocratie et de l'Etat de droit ;

§ Consolidation de la liberté de presse et des libertés fondamentales. Le Togo est passé du 95^{ème} rang (sur 167) en 2005 au 62^{ème} rang (sur 175) en 2009 dans le rapport de Reporters Sans Frontière (RSF) sur la liberté de la presse ;

§ Création du Haut Commissariat chargé des Réfugiés et à l'Action Humanitaire (HCRAH) ayant ainsi favorisé le retour et la réinsertion des réfugiés ;

§ Recomposition de la Cour Constitutionnelle, de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) ;

§ Organisation, en octobre 2007, d'élections législatives transparentes, sans violences et saluées par la communauté internationale ;

- § Financement des partis politiques ;
- § Création et installation de la Commission « Vérité, Justice et Réconciliation » ;
- § Mise en place d'un cadre permanent de dialogue et de concertation ;
- § Mesures d'aides financières à la presse privée ;
- § Adoption des textes législatifs relatifs à la Décentralisation ;
- § Rapprochement de l'administration des administrés ;
- § Création de nouvelles préfectures et sous-préfectures.

2- Une armée plus républicaine au service de la nation

- § Adoption d'un nouveau Statut des Forces Armées ;
- § Mise en place d'un Conseil Supérieur de la Fonction Militaire ;
- § Formation et sensibilisation sur la démocratie, le respect des Droits de l'Homme et sur le rôle des forces armées.

3- Renouement du Togo avec la communauté internationale

- § Reprise de la coopération internationale (Union Européenne, Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Allemagne, Etats-Unis, Japon etc.).

4- Amélioration de la bonne gouvernance, de l'environnement des affaires et de la réforme administrative

- § Amélioration de la transparence dans la gestion des finances publiques par la mise en place de la Cour des Comptes et de l'Inspection Générale des Finances ;
- § Adoption d'un nouveau code des marchés publics ;
- § Elaboration en cours d'un nouveau code des investissements et d'une nouvelle loi sur la zone franche ;
- § Baisse de l'Impôt sur les Sociétés (IS) de 7% en 2009 et 3% en 2010 ;
- § Amélioration des recettes fiscales et douanières. Le taux de pression fiscale est passé de 14% en 2005 à 16,5% en 2008 ;
- § Exonération de la TVA sur les produits pharmaceutiques et autres produits de première nécessité ;
- § Création de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie pour le Financement des PME / PMI (ANPGF) ;
- § Mise en place d'un cadre légal pour la promotion des PME/PMI ;

- § Redynamisation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) ;
- § Relance de la concertation secteur public / secteur privé ;
- § Construction et réhabilitation de dizaines de hangars et de marchés urbains: Adawlato (Lomé), Kpalimé, Aného, Vogan, Anfoin, Amou-Oblo, Atakpamé, Anié, Tchamba, Kéto, Kara) ;
- § Clarification des missions et domaine d'intervention des Institutions et structures administratives et institution du principe des lettres de mission aux chefs de départements ministériels ;
- § Renforcement des capacités de l'administration pour la mise en œuvre des plans et programmes de développement et la délivrance des services publics de base ;
- § Relèvement de l'âge de la retraite de 55 ans à 60 ans ;
- § Mise en place des fondamentaux de la maîtrise de la gestion des ressources humaines et du contrôle de la masse salariale ;
- § Amélioration de la coordination de l'action gouvernementale et du partage des informations.

5- Une politique en faveur de la jeunesse, de la femme et du développement à la base

- § Mise en œuvre du Programme Pour l'Emploi des Jeunes (PPJE), visant 70 000 bénéficiaires sur 3 ans ;
- § Lancement du :
 - Projet de développement des Plantes à Racines et Tubercules (PRT),
 - Projet chantiers école-élevage, le Projet Culture Contre Saison,
 - Projet de Soutien aux Activités Economiques des Jeunes (PSAEJ) ;
- § Création du :
 - Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ),
 - Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ),
 - Fonds d'Appui et de Garantie des Initiatives des Jeunes Agriculteurs (FAGIJA),
 - Fonds d'Appui aux Initiatives Locales de Développement Economique et Social (FAILDES) ;
- § Organisation du « forum national des acteurs de développement à la base » ;
- § Mise en place de Centres Informatique de la Femme dans les cinq régions économiques du pays ;
- § Formation et dotation en équipements et matériels de près de 1500 groupements, soit environ 35 000 bénéficiaires ;

- § Formation et dons de kits d'outils de travail à plus de 4200 artisans issus de 21 corps de métiers ;
- § Programme de microcrédits à plus de 50 000 membres de plusieurs groupements ;
- § Construction et réhabilitation de plusieurs infrastructures sociocommunautaires, notamment les structures sanitaires, forages, pistes rurales, hangars de marché, mini-barrages et bâtiments scolaires ;
- § Réfection du stade de Kégué ;
- § Construction du stade omnisport de Sokodé ;
- § Réfection en cours du stade municipal de Kara ;
- § Construction de complexe pour sport de main à Vogan et à Kpalimé ;
- § Réalisation d'un site moderne de loisirs à Kara.

6- Une politique en faveur de l'emploi

- § Appui aux initiatives de plus de 20 000 jeunes ;
- § Création et inauguration de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ;
- § Formation de plus de 3500 jeunes diplômés en entrepreneuriat ;
- § Recrutement de plus de 14 000 nouveaux agents dans la fonction publique ;
- § Augmentation successive des salaires de 5% en 2007 et 3% en 2008 ; doublement du SMIG en 2008 et allègement de l'Impôt sur les Revenus des Personnes Physiques (IRPP) de 10% en 2009 et 8% en 2010.

7- Un système éducatif revalorisé

- § Suppression des frais d'écolage dans le préscolaire et le primaire ;
- § Transformation de 600 Ecoles d'Initiative Locale (EDIL) en établissements scolaires publics ;
- § Ouverture de 130 nouveaux collèges et lycées d'enseignement général et technique ;
- § Construction, réhabilitation et équipement de près de 3 200 salles de classe ;
- § Réouverture de l'Ecole Nationale d'Instituteurs (ENI) de Notsé ;
- § Opération "1000 ordinateurs" dans les collèges et lycées d'enseignement technique et professionnel ;
- § Intégration de près de 11 000 enseignants auxiliaires et recrutement de plus de 5 000 nouveaux ;

- § Recrutement d'enseignants chercheurs et titularisation de 150 autres pour l'Université de Lomé (UL) et l'Université de Kara (UK) ;
- § Construction d'amphithéâtres de 1500 places à l'UL et de 500 places à l'UK ;
- § Paiement régulier d'aides et de primes d'équipement aux étudiants au Togo et à l'extérieur ;
- § Relance du sport à la base par l'organisation des championnats scolaires ;
- § Equipement de bibliothèques dans 26 préfectures.

8- Réalisation d'ouvrages au service des populations

- § Construction, réhabilitation, assainissement et éclairage de 155 km de rues à Lomé, pour un coût de 79 milliards de francs FCA. Il s'agit entre autres :
 - de la rue Amemakla (Amoutivé)
 - de la rue des Evala (Agbalepedogan)
 - de la rue des Hydrocarbures
 - de la rue Avenou-Djidjolé
 - du boulevard de la Victoire
 - du boulevard Eyadema
 - du boulevard de l'Oti (Bè-Kpota)
 - du boulevard du Haho
 - de l'avenue Akéi-Rue HDN
 - de l'avenue Sarakawa
 - de l'avenue Charles de Gaulle
 - de l'avenue de la Libération
 - de l'avenue François Mitterrand
 - de la route Agoè-Assiyéyé-Camp FIR
- § Construction de 1.750 km de pistes rurales à raison d'au moins 50 km par préfecture ;
- § Réhabilitation en cours des routes nationales (Aflao-Hillacondji, Kpalimé-Atakpamé, Tohoun-Notsé, Bassar- Kabou) ;
- § Démarrage de la construction des voies de contournement de la ville de Lomé et des montagnes d'Alédjo et de Défalé et Tandjoaré-Cinkassé pour 80 milliards de francs CFA ;
- § Reconstruction des ponts d'Amakpapé, de Togblékopé et de Mô et renforcement du pont de Lilikopé ;

- § Réalisation de 56 mini adductions d'eau potable en milieux urbains et semi urbains ;
- § Construction de 774 forages et réhabilitation de 123 autres ;
- § Démarrage de la construction et réhabilitation de 42 km de caniveaux, de 8 km de caniveaux de drainage des eaux pluviales à Lomé ;
- § Réforme du Fonds d'Entretien Routier ;
- § Connexion au câble sous-marin pour nos besoins en télécommunication ; couverture de tout Lomé Commune en haut débit ; extension du haut débit en cours sur l'étendue du territoire.

9- La Santé pour tous les Togolais

- § Lutte contre la mortalité maternelle et infantile, le VIH, le paludisme et la tuberculose ;
- § Réhabilitation, extension et équipement des 3 CHU, des CHR et des hôpitaux de préfecture du pays en cours ;
- § Construction et équipement de plus de 50 dispensaires, 30 maternités, 10 centres médico-sociaux, 10 blocs chirurgicaux et 10 polycliniques, une salle de réanimation polyvalente, 2 locaux pour scanners, un laboratoire, 2 centres de radiologie ;
- § Organisation chaque année de campagnes de vaccination et de distribution gratuite de moustiquaires imprégnées et de produits contre le paludisme ;
- § Gratuité des ARV pour plus de 16 000 malades atteints du Sida et décentralisation des centres de dépistage et de prise en charge de la pandémie ;
- § Recrutement de plus de 2 000 agents de santé ;
- § Création de deux nouvelles écoles de formation de paramédicaux (ENAM et ENSF) à Kara.

10- Une action sociale et une solidarité nationale plus agissantes

- § Assistance à plus de 200 000 de nos concitoyens économiquement faibles en vivres, non vivres et produits pharmaceutiques ; Appui à plus de 35 000 élèves et étudiants démunis en fournitures et frais scolaires ;
- § Assistance durant les fêtes de fin d'année à plus de 18 500 enfants en difficulté ;
- § Assistance à près de 350 000 sinistrés durant les inondations ;
- § Octroi à plus de 500 handicapés démunis de tricycles, fauteuils roulants, etc ;

- § Prise en charge de plus de 750 enfants victimes de violences, d'abus et d'exploitations sexuels, victimes d'abandon ou de problèmes caractériels ;
- § Interception, accueil et réinsertion dans leurs familles respectives de plus de 8200 victimes de la traite et du trafic des enfants ; mise en place d'une ligne verte « Allo 111 » pour encourager la dénonciation des abus et violence dont sont victimes les enfants ;
- § Subventions à 33 orphelinats ;
- § Adoption du code de l'enfant et de la loi relative au trafic des enfants ;
- § Appuis financiers aux associations de personnes handicapées ;
- § Recrutement de personnes handicapées dans la fonction publique ;
- § Réhabilitation et équipement de quinze (15) centres d'écoute et de prise en charge des victimes de violences basées sur le genre.

11- Une protection civile renforcée

- § Renforcement du dispositif sécuritaire ayant permis de réduire les braquage-vols à main armée de 228 cas en 2007 à moins de 100 cas en 2008 et 2009 ; les vols qualifiés sont passés de 1100 cas en 2007 à environ 300 cas en 2009 ;
- § Mieux outillés, les sapeurs pompiers ont accru leurs interventions qui sont passées de 1600 en 2007 et 2150 en 2008 à plus de 3200 interventions en 2009 ;
- § Lutte accentuée contre le trafic de la drogue et la prolifération des armes légères ;
- § Lutte contre le blanchiment d'argent par la création de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) ;
- § Renforcement des effectifs de la Police nationale (plus de 2500 recrues), de la Gendarmerie Nationale (1350 recrues), du Corps des Sapeurs-pompiers (effectif passant de 63 en 2005 à 309 en 2009) et du Corps des Gardiens de Préfecture (127 recrues).

12- Une agriculture redynamisée

- § 30.000 tonnes d'engrais et près de 200 tracteurs et motoculteurs mis à la disposition des agriculteurs, permettant une production excédentaire ;
- § Paiement des 21 milliards de francs CFA d'arriérés aux producteurs de coton ;
- § Création de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) avec un capital social de 2 milliards de francs CFA entièrement souscrit et détenu à 40% par les producteurs ;

- § Constitution par l'Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire au Togo (ANSAT) d'un stock de sécurité de 11.000 tonnes de céréales ;
- § Réalisation des actions d'urgence dans le secteur des pistes dans les filières coton, café-cacao, dans l'agroforesterie, la riziculture et l'hydraulique villageoise, pour 17 milliards de francs CFA ;
- § Distribution, chaque année, de semences sélectionnées aux agriculteurs ;
- § Octroi régulier de crédits aux agriculteurs.

13- Une politique d'électrification active

- § Electrification achevée dans 10 localités (Kéméri, Agbanakin, Djéta, Nagbén, Ténéga, Faré, Bombouaka, Blitta village, Tové, Lama-Nyagbadè) et en cours dans 26 autres (Agou Nytoé, Plateau de Danyi [Danyi Apéyé, Zogbé, Sassanou, Danyi Elavagnon, Bogo, Dafo, Wotropé, Batoumé, Danyi N'digbé, Danyi Atikpa], Aklakou, Badou, Akloa-Tomégbé, Kpété-Béna, Maflo, Mimpassem, Tado, Kpékplémé, Saligbé, Ahassomé, Yégué, Agbandi, Tchifama, Badugbé);
- § Extension du réseau électrique dans le pays (Hahotoé [5Km], Akoumakpé [5Km], Siou [2Km], Guérin Kouka [2Km], Barkoissi [2Km], Bassar, Lomé, Lassa, Mango, Dapaong, Défalé, Blitta) ;
- § Réhabilitation et extension de l'éclairage public à Lomé (Boulevard de la Paix, Boulevard Eyadéma, Boulevard du 13 janvier, Rue des hydrocarbures, Rue Klikamé, Bretelle GTA, Nouvelle Présidence, Rue Mission-Tové, Kara [diverses rues dont la nationale N°1] ;
- § Fin des délestages intempestifs ;
- § Raccordement du réseau de la CEB au réseau de TCN (Nigéria) ;
- § Construction de la ligne 161 KV Atakpamé-Kara ;
- § Construction du projet Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (GAO) ;
- § Réhabilitation des 2 centrales Sulzer.

14- Un secteur minier réorganisé

- § Audit stratégique pour la filière des phosphates ayant permis à la Société Nationale des Phosphates du Togo (SNPT) de redevenir rentable depuis 2008 ;
- § Octroi d'un 2^{ème} permis d'exploitation du calcaire, un autre pour l'exploitation des minerais de Bandjéli et extension du permis d'exploitation octroyé à la société WACEM.

15- Une société avec plus de justice

- § Abolition de la peine de mort ;
- § Création de nouveaux centres de détention pour une amélioration des conditions des détenus et amélioration des conditions de garde à vue ;
- § Création d'une base de données législative et jurisprudentielle ;
- § Création d'un centre de formation des professions de justice et de 6 Tribunaux de Première Instance ;
- § Réforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en cours ;
- § Révision des statuts des professionnels de la justice, des codes civil, pénal, de procédure pénale et des textes statutaires des magistrats et auxiliaires de justice ;
- § Mise en place d'un fonds d'aide juridictionnelle.

Le Gouvernement a consacré beaucoup d'énergie et de temps à la promotion des avancées démocratiques au Togo et à la relance économique. Il s'engage à consolider ces acquis, à achever les grands chantiers actuellement en cours ou en phase de démarrage et à en lancer de nouveaux afin d'améliorer, chaque jour davantage, les conditions de vie des Togolais.

Si le quinquennat 2005-2010 a été celui de la bonne gouvernance démocratique et de la reconstruction (restauration de la démocratie et des libertés publiques, apaisement socio-politique, démarrage du processus de réconciliation, assainissement et restructuration des entreprises publiques, reprise de la coopération et des investissements socio-économiques), celui de 2010-2015 devra permettre véritablement de construire un TOGO plus développé, prospère, plus juste et au service de tous les citoyens.

***ENSEMBLE CONTINUONS LE
CHANGEMENT***